Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260602-DELIB_2026_57-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage
26 mai 2026

L'An deux mille vingt six
Le 2 juin à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary Coxall-Philippe Maire

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Etaient présents :
Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Matthieu APPLINCOURT, Pauline PERROT, Mickael POITOU, Gourhant LE GAC, Karine PICHON, Vincent BROUARD, Sonia OLU, Fanny GALLAND, Maryline LE GRAET, Arnaud PIRIOU, Stéphane LOUVERGNEAUX, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Véronique TANGUY-CHATAL, Maxime FASTREZ-PIRIOU, Myriam Hélias, Flavie MORVAN, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Patrick DURVICQ, Ludovic RAULLIN, Magali DREZEN, Valérie BERVIL.

Absents excusés :

- Olivier MORVAN a donné procuration à Mary COXALL-PHILIPPE

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élu Secrétaire de séance.

DCM 2026-57

Sur avis favorable des commissions Vie associative et sportive du 28 Avril 2026 et Finances et Bâtiments du 22 Mai 2026 les propositions d'attributions de subventions aux associations suivantes sont présentées au Conseil Municipal.

Objet :

AFFAIRES FINANCIÈRES

Madame le Maire rappelle en préambule que, pour éviter tout risque de conflit d'intérêt lors de ces octrois de subvention, le vote se fera ligne par ligne. Cette pratique permettra ainsi aux Conseillers Municipaux qui seraient aussi membres du Conseil d'Administration de l'une ou l'autre des associations bénéficiaires de ne pas prendre part au vote pour cette attribution.

Subventions aux Associations 2026

Asso.	Elus ne prenant pas part au vote	Proposition	VOTE
A.S. Pont-de-Buis		1500	6 Abstentions – 21 voix pour
Amithéa Juniors, Ados, Séniors		700	6 Abstentions – 21 voix pour
Amis de Kerval		200	6 Abstentions – 21 voix pour
Association Seishin Dojo		900	6 Abstentions – 21 voix pour
Association Sites et Monuments	Pascal Prigent	1700	5 Abstentions – 21 voix pour
Association sportive collège colobert		600	6 Abstentions – 21 voix pour
Club Coeur et Santé	Patrick Durvicq	100	5 Abstentions – 21 voix pour
CIDFF29 (centre d'info. Droits des femmes)		200	6 Abstentions – 21 voix pour
Dojo de l'Aulne	Maxime Fastrez-Piriou	900	6 Abstentions – 20 voix pour
Du Bruit sur le Pont		800	6 Abstentions – 21 voix pour
Musik An Arvorig		600	6 Abstentions – 21 voix pour
Musik An Arvorig - Subvention Fête Bretagne		0	
Pétanque Pont-de-Buis		500	6 Abstentions – 21 voix pour
Quimerc'h Animations		0	
Comité Pont-de-Buis 2000		0	
Roztwirl		400	6 Abstentions – 21 voix pour
Tennis de Table Pont de Buis		800	6 Abstentions – 21 voix pour
Billard Club Pont-de-Buisien		200	6 Abstentions – 21 voix pour
Club de Badminton		150	6 Abstentions – 21 voix pour
Club de Hand Ball	Maxime Fastrez-Piriou	1500	6 Abstentions – 20 voix pour
Brezhoneg E Bro Rouzig		100	6 Abstentions – 21 voix pour
Compagnie Dagorlad		0	
Cœur de Breizh		0	
Tous en forme		150	6 Abstentions – 21 voix pour

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260602-DELIB_2026_57-DE

Gazelenn Danse orientale		150	6 Abstentions – 21 voix pour
Secours Populaire Français - Châteaulin		400	6 Abstentions – 21 voix pour
Secours Catholique - Châteaulin	Ludovic Raullin	400	5 Abstentions – 21 voix pour
Restau du cœur		400	6 Abstentions – 21 voix pour
Amicale des pompiers du Faou		150	6 Abstentions – 21 voix pour
La Balise		0	
Amicale Don de sang bénévole des pays de Daoulas -Le Faou		100	6 Abstentions – 21 voix pour
Tennis Club - Le Faou		100	6 Abstentions – 21 voix pour
Club des Vallons - CMP de Landerneau		200	6 Abstentions – 21 voix pour
Transistoc'h (ex. Radio Evasion)		200	6 Abstentions – 21 voix pour

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 2 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Céline HOUBERDON

Le Maire,

Mary COXALL-PHILIPPE



